

REGLEMENT DE I LOVE TR'AIL DE PIOLENC – COURSE NATURE DU 2 JUILLET 2023

ORGANISATEUR / L'association des producteurs d'ail de Piolenc organise une course nature « I LOVE TR'AIL » le dimanche 2 juillet 2023 en accord avec le calendrier des courses hors stade du Vaucluse.

PARCOURS / 10 kms // 265m d+ et 25 kms // 850m d+, tracés en terrains variés incluant routes et chemins dans le massif du Paty de Piolenc. Les organisateurs prévoient un fléchage et un marquage kilométrique au sol, ainsi que des signaleurs pour indiquer aux coureurs le tracé de la course.

INSCRIPTIONS / Sur www.sporttips.fr ou par courrier. Date limite d'inscriptions reçues par courrier après avoir téléchargé le bulletin sur le site de l'association « Ail de Piolenc », dans la limite de 500 dossards. Pour les inscriptions sur place, rendez-vous dimanche matin de 07h00 à 08h30 dans la limite des dossards disponibles. Seules les licences FFA, FSGT, FF.TRIATHLON, UFOLEP sont reconnues. Tous les autres participants doivent fournir un certificat médical autorisant la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Ces documents seront conservés par l'organisateur et ne seront pas restitués aux participants. Seules les inscriptions accompagnées du bulletin signé, du justificatif ci-dessous et du paiement seront prises en compte.

APTITUDES / Le 10 km est ouvert aux catégories homme et femme : de Cadets « à partir de 2007 » à Master 5 . Le 25 km est ouvert aux catégories homme et femme : de Espoirs « à partir de 2003 » à Master 5. Nous attirons l'attention sur le niveau nécessaire au parcours 25 kms qui s'adresse à des pratiquants réguliers du trail.

TARIFS / La course nature « I LOVE TR'AIL » - Inscription jusqu'au 01/07/2023 : 15 euros / Inscription sur place 17 euros pour le 10 kms, 25 euros / Inscription sur place 27 euros pour le 25 kms.

DOSSARDS / La remise des dossards aura lieu le jour de la course de 07h00 à 09h15 sur le Cours Corsin. Les dossards sont portés sur la poitrine et doivent rester visibles.

HORAIRE / Le départ est fixé à 8h30 pour le 25 kms et 9h30 pour le 10 kms, Cours Corsin à Piolenc. Le rassemblement des concurrents aura lieu un quart d'heure avant le départ. Le temps limite imparti aux coureurs pour boucler l'épreuve est de 2h00 pour 10 km. Au-delà de ce temps, la sécurité n'étant plus assurée sur le parcours, les concurrents seront mis hors course. L'arrivée est prévue Cours Corsin à Piolenc. Deux parkings fléchés seront mis à disposition « Salle des Fêtes et Moutons ». Il y aura également une barrière Horaire sur le 25 kms fixé à deux heures à Uchaux. Au-delà, les concurrents seront dérottés vers le retour Piolenc.

RAVITAILLEMENT / Au 6e km sur le parcours 10 kms liquide uniquement, les coureurs doivent prévoir leur contenant. Sur le 25 Kms un ravitaillement festif à Uchaux sera proposé, idéal pour faire une pause au 10 ème km et au 16 ème kms.

ACCOMPAGNATEURS / Tout accompagnateur, notamment à bicyclette est interdit, sous peine de disqualification. Un point encouragements sera accessible au 10 -ème kilomètre au centre-ville d'Uchaux.

CHRONOMETRAGE ET CLASSEMENT / Les temps sont relevés par un système de chronométrage à puce, et le classement ainsi réalisé sera affiché à l'arrivée et disponible le lendemain sur le site internet de Sporttips.fr

RECOMPENSES / Un lot est remis aux 500 inscrits. Les trois premiers et premières au scratch et les premiers dans chaque catégorie reçoivent un prix.

ASSISTANCE ET SECURITE / Un poste de secours est mis en place par les organisateurs à l'arrivée. Une assistance de secours médical est assurée par un médecin urgentiste sur le parcours.